



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 21 juin 2017

sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire,

Étaient présents : Mrs Bellali, Douarre, Goujon, Jean, Legrand, Mathieu, Praticco, Resende Marquès, Picquenot, Torchot, Mmes Cousin, Deseine, Guigard.

Absente excusée : Madame Tcherkès (procuration à Mr Douarre).

Secrétaire de séance : Madame Véronique GUIGARD

☆☆☆☆☆

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité :**

- **A PRIS** note des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation consentie :
- **n°04/2017 du 19/04/2017** – Avenant au contrat SMACL ASSURANCES pour prise en compte du nouveau pôle scolaire et du préau de l'école.
- **n°05/2017 du 09/06/2017** – Avenant au marché de travaux – restructuration pôle scolaire : travaux supplémentaires :
 - entreprise AAS MENUISERIES lot 07 *menuiseries bois agencement* : 2 797,50 €,
 - entreprise RAOULT lot 08 *électricité* : 6 362,00 €
- **n°06/2017 du 13/06/2017** – Avenants au marché de travaux – restructuration pôle scolaire : travaux supplémentaires :
 - entreprise AVENEL THERMIQUE lot 9 *plomberie chauffage ventilation* : 6105,10 €
 - entreprise MILAPRAT lot 03 Gros œuvre : 8 360,00 €
- **A APPROUVÉ** le rapport 2016 de la **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées** de la Communauté Urbaine **Grand Paris Seine et Oise** en date du 3 mai 2017.
- **A APPROUVÉ** le modèle de convention de mise à disposition de personnels entre la Communauté urbaine et la commune d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL
- **A AUTORISÉ** le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la passation de cette convention et à sa mise en application.
- **A DEMANDÉ** à bénéficier du fonds de concours aux communes de moins de 5000 habitants, de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise à concurrence de 33 963 € représentant l'attribution 2017 ainsi qu'une participation anticipée sur 2018.
- **S'EST ENGAGÉ** à autofinancer l'opération en complément du fonds de concours alloué.

- **A DIT** que les dépenses sont prévues au Budget communal 2017, articles 21318 et 2128 de la section d'investissement.
- **A DIT** que la recette sera prévue du Budget communal 2017, article 13251 de la section d'investissement.
- **A DEMANDÉ l'autorisation de démarrer les travaux** dans l'attente de la décision afin de ne pas prendre de retard sur l'ouverture de l'école prévue pour la rentrée scolaire 2017/2018.
- **A AUTORISÉ** le Maire à signer la convention relative à cette demande et tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.
- **A SOLLICITÉ** auprès de Monsieur le Directeur d'Académie une dérogation à la réforme des rythmes scolaires pour un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire 2017/2018 aux horaires 9 h/12h – 13 h 30/16 h30.
- **A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au dépôt du permis de construire du local technique de stockage qui sera situé 43 rue du village et à le transmettre au service instructeur de la Communauté Urbaine de Grand Paris Seine et Oise.
- **A ACCEPTÉ**, pour l'année scolaire 2017/2018, la participation par enfant de **540 €uros** pour l'école maternelle de VERT
- **A DÉCIDÉ** de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2017 :

COMPTES DEPENSES FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	627	Services bancaires et assimilés	570,00
011	615228	Autres bâtiments	1 430,00
		TOTAL	2 000,00

COMPTES RECETTES FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Nature	Montant
74	74718	Autres	22,00
74	74121	Dotation de solidarité rurale	1 166,00
73	7318	Autres impôts locaux ou assimilés	812,00
		TOTAL	2 000,00

COMPTES DÉPENSES INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2313	10111	Constructions	-5 760,00
21	2128	10111	Autres agencements et aménagements de terrain...	5 760,00
			TOTAL	0.00